

FICHE PROJET N°49

INTITULE DU PROJET :

MISE A DISPOSITION ET PROMOTION DE BORNES DE LOCATION DE VELOS ELECTRIQUES

LOT :

3

1. DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet a pour but l'implantation de bornes de location de vélos électriques dans l'entité d'Assesse afin de permettre aux habitants et aux visiteurs de sillonner la Commune et de rejoindre des lieux non accessibles en transport en commun, dont Crupet, pôle d'attractivité touristique de la commune et siège de l'Office du Tourisme d'Assesse (OTA).

Pour ce faire, il faudra :

- une borne (de «départ») aux gares SNCB de l'entité, à savoir : Sart-Bernard, Courrière (Trieu) et Assesse.
- une borne (d' «arrivée») par village ou site touristique de l'entité, à savoir : Maillen (hall omnisports), Petit-Courrière (château-ferme des Scouts), Crupet (OTA), Florée (église) et Sorinne-la-Longue (église).

Il est entendu que chaque borne peut servir de point de départ et/ou d'arrivée mais elles sont dénommées de cette manière ci-dessus par rapport au réseau de transport existant de la SNCB.

Ce système de location de vélos sera combinable avec tous les produits et projets de l'OTA et viendra bien à point comme attrait complémentaire pour les hébergements touristiques de l'entité.

Limitées à maximum 5 emplacements, ces bornes devront être équipées : rechargement électrique + moyen de paiement = borne payante.

Il faudra envisager un système pour :

- la caution et/ou la réservation des vélos ;
- l'entretien et la protection du matériel ;
- le rapatriement de vélos aux lieux dits de « départ », très régulièrement ;
- ...

Pour installer la borne, il faudra avoir un accès au téléphone (pour les cartes de crédit aux normes européennes + Bancontact/Mister Cash) et à l'électricité.

Une borne avec monnayeur est envisageable mais plus complexe à gérer et risquerait d'attirer le vandalisme.

Fiche projet n°49 : Mise à disposition et promotion de bornes de locations de vélos électriques

Equipée comme les lieux de départ des promenades, chaque borne sera équipée d'un panneau d'information; l'Office du Tourisme peut d'ailleurs mettre à profit son expérience engrangée grâce au «dossier balisage».

2. JUSTIFICATION DU PROJET

L'OTA étant depuis octobre 2013 un point d'accueil « Bienvenue vélo », offrir ce service serait un plus permettant d'étoffer l'offre réservée au public cible des cyclotouristes.

De plus, le côté social n'est pas à négliger pour les personnes, encore mobiles, mais isolées et sans moyen de transport et qui auraient ainsi la possibilité de circuler plus aisément. Ce serait un bon complément au taxi social de CAIAC.

Il existe une demande réelle de la part des touristes, notamment des jeunes Bruxellois souhaitant venir passer une après-midi à la campagne et ne disposant pas de moyen de transport.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de l'Office du Tourisme d'Assesse qui consiste à diversifier les produits touristiques proposés.

Dans l'optique de développement du secteur économique qu'est le tourisme, toutes les pistes de démarcation sur le marché régional sont à suivre.

Ainsi, ce produit de niche (en plus des PMR) serait un atout pour faire connaître l'entité.

Les producteurs locaux, la galerie d'art, l'Office du Tourisme, mais aussi tous les hébergements touristiques de l'entité profiteront de ce service ; sans parler des citoyens.

3. LIEN(S) AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

→ 1.2 Soutenir et diversifier les activités commerciales et artisanales dans les villages, en respectant leur caractère rural.

→ 1.3 Développer un tourisme vert et diffus en valorisant les ressources patrimoniales locales.

→ 3.4 Mettre en place une politique global et cohérente en matière de mobilité pour tous en préservant les acquis.

→ 4.1 Protéger, développer et mettre en valeur les patrimoines bâti, naturel et culturel ainsi que sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci.

4. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

C'est en permettant l'accessibilité pour tous et toutes aux différents lieux publics, notamment touristiques, présents dans la commune et en favorisant le bien-être des habitants grâce à des services et des infrastructures adaptés aux besoins de tous les citoyens qu'on parviendra à inciter et solliciter les habitants de la commune à devenir acteurs au sein de celle-ci. L'accessibilité pour tous favorisera les rencontres et les synergies entre les acteurs du territoire.